

**Van Honacker Patrick**  
Conseiller Communal

Groupe « INTERETS CITOYENS »  
P. VAN HONACKER- A.CAPART- B.WATTEZ, Conseillers communaux.

A l'attention de Monsieur le Bourgmestre,

CONSEIL COMMUNAL DU 24 avril 2017.  
Monsieur le Bourgmestre,

Nous soussignés demandons l'inscription de 3 points à l'ordre du jour :  
1.Motion relative au rejet de la proposition de fusion entre l'IEG et l'IDETA.  
Le Conseil, en séance publique,

Vu la décision des conseils communaux de Mouscron et de Comines de s'opposer à cette fusion,  
Vu le rôle important joué par la commune d'Estaimpuis dans la création, la gestion performante de l'IEG

Vu la situation excellente de notre Zone d'Activité Economique d'Estaimpuis, son développement et son rayonnement actuel

Vu les dividendes importants reçus de notre intercommunale IEG depuis 1988, qui se chiffrent à des millions d'Euros, qui ont eu et ont une incidence importante sur le maintien de l'équilibre financier de notre commune

Considérant que L'IEG et IDETA ont créé ensemble une Asbl appelée « Entreprendre wapi » pour utiliser les fonds FEDER et canaliser l'expansion économique.

Considérant que les intercommunales IEG et IDETA ont des activités différentes sauf l'expansion économique. Fusionner mettrait en difficulté les communes membres de l'IEG.

Considérant que les deux intercommunales fonctionnent sur des modèles différents : mutualisation financière pour l'IDETA et identité financière pour l'IEG.

Considérant que la situation géographique de l'IEG attire depuis plus de vingt-cinq ans les entrepreneurs flamands, séduits par un service d'accompagnement et de proximité.

Considérant qu'alors que la zone IEG ne représente que 2,5 % du territoire, elle compte 8% des investissements wallons.

Considérant que l'IEG travaille bien, le fait savoir et ne demande rien à personne

Décide

De rejeter ce projet de fusion.

2.Estaimbourg :Projet du nouveau Cimetière-Projet de maison de Village ou de l'Entité.

Nous demandons des informations complètes sur ces dossiers qui n'ont pas encore fait l'objet de délibérations au sein du conseil communal, hormis l'inscription de 60.000€ en M.B.N°1 du budget 2017, pour honoraires d'architecte.

3.Cadastre des Voiries communales.

Nous demandons l'établissement d'un planning complet d'entretien de nos voiries avec prévisions annuelles, tant pour les voiries principales, que les routes secondaires, les chemins agricoles et aussi les sentiers.

L'entretien des trottoirs, hors partie privée, pourrait faire partie d'un prochain planning et être examiné par notre assemblée communale.

Bien à vous.

P.Van Honacker

A.Capart

B.Wattez.

Rue du Château, 1/E 7730 Estaimpuis  
GSM : 0473/970289  
Courriel : vanhonackerpatrick@outlook.com

Rue du Château, 1/E 7730 Estaimpuis  
GSM : 0473/970289  
Courriel : vanhonackerpatrick@outlook.com